

DIPLOME D'UNIVERSITE (DU) CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE

UNIVERSITE ROBERT SCHUMAN

Service de Formation Continue

61, avenue des Vosges 67000 STRASBOURG

☎ 03-88-36-67-36 📠 03-88-37-96-33 Email : sfc@urs.u-strasbg.fr

Responsable scientifique du diplôme : Isabelle RIASSETTO, Maître de Conférences

Responsable de la formation : Marguerite JODER

Mise en œuvre en 1994 dans le cadre d'un partenariat entre la Faculté de Droit, des Sciences Politiques et de Gestion - le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) et l'Ecole Nationale d'Assurance - Association pour l'Enseignement de l'Assurance (ENAss - AEA), cette formation a été suivie par 280 personnes.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Elle vise à accroître les compétences professionnelles des participants dans le cadre d'une approche patrimoniale globale pluridisciplinaire (juridique, fiscale et financière) incluant la situation présente et les perspectives d'avenir ainsi que les dimensions communautaire et internationale. Elle couvre l'ensemble des risques techniques, juridiques et fiscaux liés à l'activité et réserve une large place aux cas de synthèse.

PUBLIC CONCERNE

La formation s'adresse à des professionnels du domaine des placements ou de la gestion de patrimoine (banquiers, assureurs, experts comptables, conseillers indépendants,...), ayant au moins 3 années d'expérience.

De niveau master 1, elle est accessible aux détenteurs d'un diplôme ou d'un titre de niveau Bac+3 et à des professionnels possédant une expérience et des connaissances reconnues suffisantes dans le cadre de la validation des acquis (décret de 1985).

DEROULEMENT DE LA FORMATION

L'enseignement est assuré sur une durée de 17 mois, à raison de séquences mensuelles de 3 jours, par des universitaires et des praticiens. Un thème de recherche fait l'objet d'un mémoire soutenu devant un jury.

MODALITES

Les dossiers de candidature sont examinés par une commission composée d'universitaires et de représentants du monde professionnel. Les promotions comprennent au maximum 18 personnes.

Le coût de la formation est de 8 280 € (hors frais d'inscription). Il peut être pris en charge par l'entreprise au titre du plan annuel de formation, ou dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation.